

17 mai 2022 -17:00

Déclaration belge à la suite des demandes d'adhésion à l'OTAN de la Finlande et de la Suède

En tant que membre fondateur et pays hôte de l'Union européenne et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, le Royaume de Belgique se félicite de la demande d'adhésion à l'OTAN émise par la République de Finlande et le Royaume de Suède. Les décisions de la Finlande et de la Suède sont le résultat d'un processus démocratique et sont conformes au droit souverain des deux pays de choisir leurs propres dispositifs de sécurité.

États membres de l'Union européenne, nos trois pays travaillent en étroite collaboration depuis plus de deux décennies. Nous partageons les mêmes valeurs et croyons fermement en l'ordre international fondé sur des règles et en un multilatéralisme efficace. En vertu de la clause d'assistance mutuelle du Traité sur l'Union européenne (article 42.7), nous nous sommes engagés à nous défendre et à nous assister mutuellement par tous les moyens en notre pouvoir en cas d'agression armée sur le territoire d'un État membre.

La Belgique se réjouit d'un processus d'adhésion rapide et de travailler avec la Finlande et la Suède en tant qu'alliés au sein du Conseil de l'Atlantique Nord. Ensemble, en tant que membres de la communauté transatlantique, nous resterons unis et solidaires pour défendre la sécurité de la zone euro-atlantique et de notre population, notre liberté et les valeurs que nous partageons.

Alexander De Croo, Premier ministre, chargé des Affaires
étrangères et des Affaires européennes
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be